

Image not found or type unknown



Erreur de la banque en ma faveur

Par **benito**, le **17/04/2009** à **21:55**

Bonjour,
J'ai souscrit il y a 2 ans un contrat d'assurance vie de type épargne dans ma banque.
J'ai donc placée 10 000€ sur ce contrat qui provienne de mon compte courant.
Les 10 000€ ont bien été transférés mais continuent à apparaître sur les relevés de mon compte courant, j'en ai averti la banque mais rien a bougé cela fait maintenant 2 ans.
J'ai donc 20 000€ dont 10 000€ virtuel puis je en disposer comme je le souhaite sachant que j'ai informé mon banquier à plusieurs reprises mais rien n'a changé.
merci de votre aide